



HAL
open science

Introduction. Revisiter l'histoire des expériences du déplacement contraint au XIXe siècle (1789-1918)

Nicolas Beaupré, Karine Rance

► To cite this version:

Nicolas Beaupré, Karine Rance. Introduction. Revisiter l'histoire des expériences du déplacement contraint au XIXe siècle (1789-1918). Nicolas Beaupré; Karine Rance. Arrachés et déplacés. Réfugiés politiques, prisonniers de guerre, déportés 1789-1918, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2016, Presses universitaires Blaise-Pascal, pp.9-22, 2016. hal-01337067

HAL Id: hal-01337067

<https://uca.hal.science/hal-01337067>

Submitted on 24 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

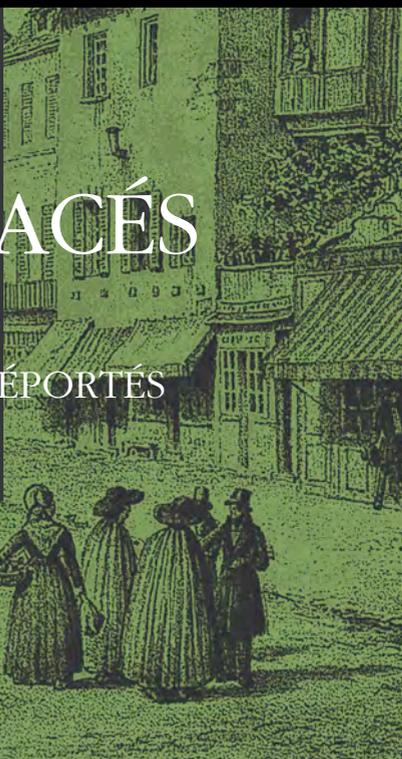
*Sous la direction de
Nicolas Beaupré et Karine Rance*



Collection Histoires croisées

ARRACHÉS ET DÉPLACÉS

RÉFUGIÉS POLITIQUES,
PRISONNIERS DE GUERRE, DÉPORTÉS
1789-1918



Presses universitaires Blaise Pascal



*Collection "Histoires croisées"
publiée par le Centre d'Histoire "Espaces et Cultures" (CHEC), Clermont-Ferrand.*

*Illustration de couverture:
I. Courtin, Cusset, lithographie extraite de l'Ancien Bourbonnais
par Achille Allier, 1838.
BCIU de Clermont-Ferrand, cliché UBP.*

*Vignette: Distribution de soupe aux prisonniers civils
du camp de Holzminden, s. d., guerre de 1914-1918,
photographie sur carte postale, Collection de Frédéric Hiernaux.*

ISBN (version papier): 978-2-84516-737-7

ISBN (PDF): 978-2-84516-738-4

Dépôt légal: troisième trimestre 2016

*Sous la direction de
Nicolas Beaupré et Karine Rance*



Collection Histoires croisées

ARRACHÉS ET DÉPLACÉS

RÉFUGIÉS POLITIQUES,
PRISONNIERS DE GUERRE, DÉPORTÉS
1789-1918

2 0 1 6

Presses universitaires Blaise Pascal

LES AUTEURS

BEAUPRÉ Nicolas, maître de conférences en histoire contemporaine, université Blaise Pascal, Centre d'Histoire "Espaces & Cultures", Fellows 2015-2016 à l'USIAS (Strasbourg).

BOURDIN Philippe, professeur d'histoire moderne, université Blaise Pascal, directeur du Centre d'Histoire "Espaces & Cultures".

BRUYÈRE-OSTELLS Walter, maître de conférence en histoire contemporaine habilité à diriger des recherches, Sciences Po Aix-CHERPA.

BURROWS Simon, professeur d'histoire et pensée politique, Western Sydney University (Australie).

CHARRIER Landry, maître de conférences en études germaniques, université Blaise Pascal, Centre d'Histoire "Espaces & Cultures".

CORNU Pierre, professeur d'histoire contemporaine, université Lumière Lyon 2, Laboratoire d'Études Rurale.

DEBRUYNE Emmanuel, docteur en histoire contemporaine, université catholique de Louvain (Belgique).

DEPERCHIN Annie, historienne du droit, université Lille 2, Centre d'Histoire judiciaire.

DIAZ Delphine, maître de conférences en histoire contemporaine, université de Reims Champagne-Ardenne, Centre d'études et de recherche en histoire culturelle.

DUCHÉ Élodie, maître de conférences en histoire moderne, université York Saint-John, associée de recherche à l'université de Warwick (Royaume-Uni).

DUPONT Alexandre, docteur en histoire contemporaine, ATER à Aix-Marseille Université, laboratoire TELEMME.

FORREST Alan, professeur émérite en histoire moderne, université de York (Royaume-Uni).

LAFON Alexandre, docteur en histoire contemporaine, université Toulouse-Jean Jaurès, Crid1418.

RANCE Karine, maître de conférences en histoire contemporaine, université Blaise Pascal, Centre d'Histoire "Espaces & Cultures".

RYGIEL Philippe, professeur en histoire contemporaine, université Paris Ouest Nanterre La Défense, Laboratoire Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société.

SARLIN Simon, maître de conférences en histoire contemporaine, université Paris Ouest Nanterre La Défense, Institut des sciences sociales du politique.

INTRODUCTION

REVISITER L'HISTOIRE DES EXPÉRIENCES DU DÉPLACEMENT CONTRAINT AU XIX^E SIÈCLE (1789-1918)

Nicolas Beaupré et Karine Rance

Non loin de Brunswick en Allemagne, la petite localité de Holzminden¹ accueille à partir de 1914 le plus grand camp destiné à ceux qu'on appelle alors les "internés". Il a la capacité d'accueillir 10 000 personnes. Il est créé d'abord pour "concentrer" les "étrangers ennemis" présents sur le sol national au moment de la déclaration de guerre. Rapidement, s'y ajoutent ceux qui, marginaux en temps de paix, deviennent indésirables en temps de guerre : prostituées, sans domicile fixe, prisonniers de droit commun ou politiques (pacifistes). Le camp prend alors une forme déjà classique en ce début de XX^e siècle, celui d'une série d'alignements parallèles de baraques en bois. Il y en a plus d'une centaine à Holzminden. Le camp reçoit dès 1914 des "prisonniers civils" captés dans leur pays le plus souvent en "représailles" ou comme "otages" selon la terminologie de l'époque. Parmi eux se trouvent des femmes et des hommes — le plus souvent des notables — voire des enfants. Le statut de ces "internés" ne se distingue pas par un uniforme mais par un brassard qui leur sert de signe distinctif, à l'intérieur du camp mais aussi à l'extérieur, dans les "Kommandos" de travail, pour ceux qui y

1. Sur l'histoire de ce camp, voir notamment : Claudine WALLART, "Déportation de prisonniers civils 'au camp de concentration' d'Holzminden, novembre 1916-avril 1917", *Revue du Nord*, t. 80, avril-juin 1998. Annette BECKER, *Les Oubliés de la Grande Guerre. Humanitaire et culture de guerre. Populations occupées, déportés civils, prisonniers de guerre*, Paris, Noësis, 1998 ; C. WALLART et Marine VASSEUR, Déportation de prisonniers civils pendant la Première Guerre mondiale : le camp de Holzminden, sur http://www.histoire-image.org/site/etude_comp/etude_comp_detail.php?i=281 (consulté le 23 mars 2015). Voir également le site <http://holzminden.free.fr/> d'où provient l'image page suivante. Nous remercions Frédéric Hiernaux de nous l'avoir communiquée et de nous en avoir autorisé la reproduction.

sont affectés. Ces prisonniers civils ne représentent qu'une facette d'un sort partagé par des millions d'êtres humains pendant la Grande Guerre et, avant elle, au cours d'un long XIX^e siècle².



Fig. 1: Distribution de soupe aux prisonniers civils du camp de Holzminden, s. d., guerre de 1914-1918, photographie sur carte postale, collection de Frédéric Hiernaux.

La photographie [fig. 1] nous fournit quelques exemples — non exhaustifs — des expériences associées à l'arrachement, l'exil, la déportation, la captivité. Mentionnons ainsi la séparation, l'éloignement forcé suivi ici de l'enfermement — avec l'émergence et la généralisation progressive au cours du XIX^e siècle du camp comme point d'arrivée majeur après l'arrachement et le déplacement. Les séparations peuvent être multiples et successives : une séparation d'avec le lieu d'origine qui peut rejouer une fois atteint le lieu d'arrivée comme en témoigne ce groupe d'hommes sans femmes.

Le camp, et plus généralement l'expérience de l'arrachement suivie du déplacement contraint sont toutefois paradoxaux. Ils séparent et, de manière contrainte, regroupent les individus, générant parfois de nouvelles communautés. Le marquage est également un signe visible de la démarcation subie par les arrachés et déplacés : on aperçoit sur l'image les brassards de prisonniers civils. Dans ce camp, l'horizon

². A. BECKER, *Oubliés de la Grande Guerre [...]*, *op. cit.*

était fermé par les baraques et par un barbelé et des fils électrifiés que l'on n'aperçoit pas sur la photographie. Cette image évoque aussi indirectement les expériences et souffrances des corps comme la faim, ou du moins la rupture des habitudes alimentaires (il s'agit d'une distribution de soupe), ou encore le froid subi par ces hommes qui semblent avoir peu de moyen de s'en préserver.

UN LONG XIX^E SIÈCLE DE MOBILITÉS CONTRAINTES

Mais si le camp, lieu de rassemblement des prisonniers de guerre et parfois des réfugiés, se généralise entre la Révolution française et la Première Guerre mondiale, ce n'est pourtant ni nécessairement un lieu d'enfermement absolu, ni le seul lieu dans lequel vivent ces populations arrachées et déplacées. Les catégories, extrêmement labiles, de prisonniers de guerre, prisonniers politiques, réfugiés politiques, ou déplacés, recouvrent des populations qui ont l'expérience commune de l'arrachement à leur pays, de l'exil, de la défaite (militaire ou politique). Civils et militaires se mêlent parmi ces individus qu'ils soient captés pendant une guerre ou réfugiés, ce qui n'est guère étonnant dans ce long XIX^e siècle où l'opposant est souvent considéré comme un ennemi et où la guerre civile est fréquemment le mode de résolution des conflits politiques. Du reste, les plus imprégnés de culture militaire ne sont pas forcément les prisonniers militaires *stricto sensu*, en particulier lorsqu'il s'agit de jeunes conscrits. Le statut des réfugiés politiques et celui des prisonniers de guerre sont ainsi encore très proches dans la France des années 1820 et 1830 : logés successivement dans les mêmes casernes, comme cela a été le cas à Montferrand pour des Espagnols³, les réfugiés politiques et les prisonniers de guerre sont les uns comme les autres privés de liberté de mouvement, et considérés comme évadés s'ils quittent le dépôt sans autorisation. Les hommes et les femmes arrachés et déplacés au XIX^e siècle en Europe ont aussi en commun l'expérience d'un temps suspendu dans l'attente du retour au pays une fois la paix revenue, une fois la peine purgée, une fois la situation politique modifiée en leur faveur. L'horizon du retour finit parfois par s'estomper, comme c'est le cas pour les Polonais après 1848, puis après la Première Guerre mondiale pour les Russes blancs et les Arméniens, au risque de devenir des apatrides.

3. Karine RANCE, "Les réfugiés politiques à Clermont-Ferrand au XIX^e siècle : une communauté transnationale?", in Landry CHARRIER, K. RANCE et Friederike SPITZL-DUPIC (dir.), *Circulation et réseaux transnationaux en Europe, XVIII^e-XX^e siècles. Acteurs, pratiques, modèles*, Berne, Peter Lang, 2013, p. 17-30. Pour une approche plus générale : Sylvie APRILE, *Le siècle des exilés. Bannis et proscrits de 1789 à la Commune*, Paris, CNRS éditions, 2010. Cécile MONDONICO-TORRI, "Les réfugiés en France sous la monarchie de juillet : l'impossible statut", *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 47-4, octobre-décembre 2000, p. 731-745. Delphine DIAZ, *Un asile pour tous les peuples ? Exilés et réfugiés étrangers dans la France du premier XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2014. Gérard NOIRIEL, *La tyrannie du national, le droit d'asile en Europe, 1793-1993*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

Cette mobilité contrainte et contrôlée, dans un siècle où les guerres civiles et étrangères se conjuguent plus d'une fois avec des révolutions, s'intensifie avec le temps : 150 000 personnes environ quittent la France à l'époque de la Révolution française, 120 000 Français sont faits prisonniers en Espagne par la Grande-Bretagne sous le Premier Empire, 380 000 le sont dans le Reich en janvier 1871 ; la Première Guerre mondiale produit 6 à 9 millions de prisonniers de guerre tous fronts confondus, et plus encore de réfugiés. Il faudrait ajouter les déplacements consécutifs à l'insurrection polonaise en 1830-1831, au printemps des peuples, à la guerre russo-japonaise, etc. Il s'agit donc d'un phénomène d'une très grande ampleur qui est complexifié par le processus de constitution de l'État-nation et l'affirmation du domaine de compétence des États à l'égard des ressortissants à l'étranger⁴.

DES EXPÉRIENCES DIVERSES ET DES STATUTS INCERTAINS EN MUTATION

C'est tout l'enjeu de ce livre, partiellement issu d'un colloque organisé par le Centre d'Histoire "Espaces et Cultures" à Clermont-Ferrand du 15 au 17 octobre 2012, que de montrer comment ces populations arrachées et déplacées par les guerres et les révolutions sont prises en charge d'une manière de plus en plus différenciée par les États qui leur imposent des statuts, impliquant une lente différenciation des expériences et une nette réduction de leur marge de manœuvre et des possibilités de contacts et d'échanges avec la population locale. Ces expériences restent lues tout au long du siècle au prisme de l'opposition barbare / civilisé⁵. Il nous a paru particulièrement important d'insister dans cet ouvrage sur la mise en récit de ces "expériences de violence", une mise en récit qui peut se fonder sur une saturation de sens ou au contraire sur des trous de mémoire, ou encore sur les deux à la fois. Cette question est en effet sous-jacente à la plupart des contributions et apparaît comme un enjeu majeur de ce livre. Notre objectif cependant n'est pas de présenter un panorama complet de l'ensemble des cas envisageables, un seul volume n'y suffirait pas, mais d'apporter des éclairages sur des cas particulièrement significatifs.

4. Caroline DOUKI, "Lucquois au travail ou émigrés italiens ? Les identités à l'épreuve de la mobilité transnationale, 1850-1914", *Le Mouvement social*, numéro spécial *Immigration et logiques nationales, XIX^e-XX^e siècles*, n° 188, juillet-septembre 1999, p. 17-41. Maurizio ISABELLA, *Risorgimento in Exile, Italian Emigrants and the Liberal International in the Post-Napoleonic Era*, Oxford, Oxford University Press, 2009.

5. Voir sur ce plan le dossier de la revue *histoire@politique*, n° 26, mai-août 2015, "L'Europe en Barbarie", coordonné par Sylvain KAHN et Laurent MARTIN (<http://www.histoire-politique.fr/>). Dans le cadre franco-allemand, voir Michael JEISMANN, *La patrie de l'ennemi. La notion d'ennemi national et la représentation de la nation en Allemagne et en France de 1792 à 1918*, Paris, CNRS Éditions, 1997 et plus largement, sur la circulation de la désignation de l'ennemi comme barbare de l'époque moderne à l'époque contemporaine : Michel FOUCAULT, "Il faut défendre la société", cours au Collège de France, 1976, Paris, Gallimard-Seuil, 1997, p. 182.

La photographie du camp de Holzminden pose la question du regard posé sur ces populations par les États, les Églises, les organisations internationales naissantes mais aussi par les acteurs sociaux eux-mêmes. Ce regard, qui a son histoire, a contribué, en effet à la définition progressive de dénominations et de statuts symboliques, sociaux, politiques ou juridiques pour des êtres humains dont la destinée violente nécessite d'être désignée. Cette désignation varie du reste suivant les situations et les époques, et est en cours de (re-)configuration pendant la période choisie pour cet ouvrage.

Au tournant des XVIII^e-XIX^e siècles, les populations arrachées et déplacées ne sont protégées par aucun accord international. Les prisonniers sont à la merci du capteur : c'est essentiellement le principe de réciprocité qui pèse sur leur sort. Pendant la Première Guerre mondiale encore, les Allemands prétextent des internements de fonctionnaires allemands d'Alsace par les Français en 1914 pour déporter et enfermer des civils de Picardie et du nord de la France à Holzminden et dans d'autres camps du même type. En Russie, en 1914-1915, les expulsions et déportations de Juifs, d'Allemands, de Baltes (plus de trois millions à la fin de l'année 1915), outre leur caractère massif, ont ceci d'original qu'elles concernent dans leur immense majorité des ressortissants de l'Empire russe, considérés, en raison de leur "nationalité" comme des ennemis de l'intérieur⁶.

Les réfugiés sont pour leur part en permanence sous la menace d'une expulsion, voire d'une extradition⁷. En 1789, l'archétype du Refuge est encore celui des Huguenots, accueillis à bras ouverts dans les pays ravagés par la Guerre de Trente Ans comme la Prusse. Mais face à l'ampleur du mouvement d'émigration provoqué par la Révolution française, les États européens se montrent beaucoup plus réticents, surtout après la déclaration de guerre de 1792. La Prusse crée une catégorie d'étrangers spécifiques, celle des réfugiés politiques : une population indésirable, distincte des migrants classiques dotés d'un capital technique utile⁸. L'asile devient progressivement, au siècle suivant, une prérogative administrative de l'État⁹.

6. Eric LOHR, *Nationalizing the Russian Empire: The Campaign against Enemy Aliens during World War I*, Cambridge, Harvard University Press, 2003.

7. Rogers BRUBACKER, *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, Paris, Belin, 1997 [1^{ère} éd. en anglais, 1992].

8. Thomas HÖPEL, *Emigranten der Französischen Revolution in Preußen 1789-1806*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 2000.

9. Greg BURGESS, *Refuge in the Land of Liberty. France and its Refugees, from the Revolution to the End of Asylum, 1787-1939*, Basingstoke et New York, Palgrave Macmillan, 2008. Frank CAESTECKER, *Alien Policy in Belgium 1840-1940, the Creation of Guest Workers. Refugees and Illegal Aliens*, Oxford et New York, Berghan books, 2000.

DES CATÉGORIES AU PRISME DE LA NATIONALISATION DES SOCIÉTÉS

Ces catégories restent très labiles jusque tard dans le XIX^e siècle. Ne voit-on pas sous la Restauration des prisonniers de guerre espagnols demander après leur libération à rester en France comme réfugiés politiques après l'échec de l'expérience libérale du *trienio*? Des civils britanniques ne sont-ils pas faits prisonniers par la France sous le Premier Empire au motif qu'ils sont ressortissants d'une nation ennemie? L'arrestation des civils étrangers est une pratique qu'on voit se généraliser, du reste, dans les conflits suivants.

La formation de l'État-nation en Europe, la nationalisation consécutive des armées et de leurs combattants, mais aussi l'éveil des nationalités et les soulèvements que cela provoque favorisent l'établissement progressif de statuts spécifiques. D'où des situations paradoxales. Les soldats napolitains étudiés par Simon Sarlin, sont faits prisonniers en 1860-1861 par ceux qui sont devenus leurs concitoyens italiens à l'issue du conflit (environ 33 000 hommes) : leur statut est très ambigu puisque l'internement est supposé mener à l'intégration nationale par amalgame dans les troupes militaires italiennes. Mais leur emprisonnement est vécu comme illégitime. Les souffrances, et l'humiliation qui va avec, renforcent les positions politiques anti-Risorgimento de ces prisonniers de guerre devenus malgré eux concitoyens de leur geòliers.

14

Ce processus de nationalisation va de pair avec une internationalisation de la question. Le droit international se penche sur le sort de ces populations à la fin du XIX^e siècle, comme le montre Annie Deperchin, en s'attachant à protéger les prisonniers de guerre (par le biais notamment du CICR) et les réfugiés. C'est la SDN, qui prend en charge les deux groupes au lendemain de la Première Guerre mondiale. Et c'est le même personnage, Fridtjof Nansen, responsable d'abord du rapatriement des prisonniers de guerre, qui est, en 1921, chargé de diriger le Haut-Commissariat fondé pour s'occuper des réfugiés, pour qui il crée le fameux passeport éponyme (1922)¹⁰. Ces réflexions ont été nourries dès les années 1870 par les travaux de l'Institut du Droit International (IDI) qu'étudie Philippe Rygiel. Très vite la question a été mêlée à celle de l'extradition. Alors que dans les années 1820 ou 1830 les pays libéraux refusaient globalement d'enfreindre ce principe, la bourgeoisie libérale de l'IDI à la fin du siècle souhaite que les Communards, les anarchistes, les socialistes russes et autres "adversaires de l'ordre social" et de la "civilisation européenne" soient exclus de la catégorie des réfugiés politiques pour que les États puissent s'en protéger en les extradant. Guerre et politique restent mêlés car, pour les hommes de l'IDI, certains actes criminels pourraient toutefois être légitimés par l'état de guerre.

10. Bruno CABANES, *The Great War and the Origins of Humanitarianism, 1918-1924*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.

La criminalisation de l'évasion pendant la Première Guerre mondiale produit une augmentation des prisonniers dits politiques qu'étudie Emmanuel Debruyne. Un réseau composé d'hommes et de femmes français et belges est démantelé par les autorités allemandes qui traduisent ceux-ci devant un conseil de guerre pour complicité d'évasion. Transportés dans deux prisons allemandes, gardés au même régime que les prisonniers de droit commun, ils ne bénéficient pas de la protection à laquelle peuvent prétendre les prisonniers de guerre. Beaucoup meurent de faim ou de mauvais traitements, certains sont astreints à des travaux forcés et peuvent être obligés — alors que la réglementation internationale l'interdit déjà pour les prisonniers de guerre comme le rappelle Annie Deperchin — à fabriquer des grenades destinées à être utilisées contre leur camp.

Ces contributions sur la progressive émergence de statuts différenciés garantis par des institutions internationales au XIX^e siècle mettent ainsi paradoxalement en avant le double processus de renforcement du contrôle étatique et de la réglementation internationale, autrement dit une dynamique tantôt convergente, tantôt divergente, de nationalisation et d'internationalisation de la question des populations arrachées et déplacées. Est-ce lié, comme le souligne Alan Forrest, à la démocratisation des sociétés européennes, plus soucieuses du sort de populations vues comme des victimes de la guerre et des bouleversements politiques ?

Tout comme l'exil, la capture peut s'avérer salvatrice. À l'époque de la Révolution française et de l'Empire, les prisonniers de guerre, "Auvergnats malgré eux"¹¹, retenus à Clermont-Ferrand jouissent d'une relative liberté de mouvement en journée : ils travaillent, perçoivent une solde, sont libres d'aller au marché ou au cabaret, de fréquenter les hommes et les femmes du cru. En cas d'évasion, ils sont encasernés pendant quinze jours. Les évasions ne sont pas très fréquentes du reste. Elles sont soit provoquées par la dégradation des conditions de détention (liées à la conjoncture économique et non à leur statut de prisonniers étrangers), soit à leur désir de rejoindre un ami dans une autre ville-dépôt. La misère est bien là. Les soldats dorment sur la paille et la France, qui a déjà du mal à habiller ses propres soldats, rechigne à habiller correctement ces prisonniers. Mais lorsque la guerre s'étend à toute l'Europe et engage des forces considérables, lorsque le théâtre des opérations s'éloigne comme à l'époque napoléonienne, lorsque l'État est défaillant comme en Espagne entre les années 1808 et 1813, lorsque les prisons débordent, alors les prisonniers peuvent expérimenter un sort épouvantable : c'est Cabrera en Espagne ou les pontons en Angleterre qu'évoque Alan Forrest. La mortalité y est terriblement élevée, par maladies, par suicides, par exécutions, ou par la faim.

Que signifie être prisonnier pendant les guerres napoléoniennes ou la Grande Guerre ? N'est-ce pas aussi être arraché, par la violence certes, à une violence

11. Frédéric JARROUSSE, *Auvergnats malgré eux. Prisonniers de guerre et déserteurs étrangers dans le Puy-de-Dôme pendant la Révolution française (1794-1796)*, Clermont-Ferrand, Publications de l'Institut d'Études du Massif Central, 1998.

plus grande encore ? C'est bien ce que montre Alexandre Lafon dans sa contribution consacrée au moment crucial de la capture lors du premier conflit mondial. Même si à cette époque le moment de la capture est particulièrement dangereux et si les conditions de la captivité ont tendance à se dégrader, le sort du prisonnier comparé à celui du soldat combattant peut rester suffisamment attractif pour que la capture puisse apparaître comme un refuge. La "tentation de la reddition" peut être particulièrement forte lors des premiers combats particulièrement brutaux de 1914, malgré le patriotisme, le point d'honneur ou la propagande des États. Les gouvernements sont en effet contraints au grand écart pour convaincre à la fois leurs propres soldats qu'être capturé est une trahison et l'évasion, un devoir, et pour assurer, en revanche, aux soldats ennemis qu'il vaut mieux être prisonnier que mort.

Le paradoxe du lieu de capture comme refuge se retrouve un siècle plus tôt, quand des prisonniers de guerre espagnols libérés par la France sous la Restauration demandent à rester dans le pays capteur comme réfugiés politiques. D'un exil subi, on passe à un exil choisi. A contrario, les émigrés de la Révolution française, partis de leur plein gré avant 1792, se voient interdire le retour en France sous peine de mort après 1792. L'exil choisi devient subi.

Les arrachés et déplacés endurent et subissent, mais parfois aussi acceptent ou refusent activement le sort qui leur est fait selon toute une gamme de situations qui dépendent de multiples facteurs. Le déplacement contraint est souvent l'expérience du dénuement et du déclassement, du fait de l'arrachement à un pays et à une situation sociale. L'adaptation à cette situation nouvelle peut être facilitée par la négociation, ou par la corruption. Les négociations et les aménagements sont d'ampleur très variable, tantôt réduite aux acquêts nécessaires à la seule survie, parfois se déployant dans des formes de coopération ou d'intégration au lieu d'arrivée dans une dialectique sans cesse reconfigurée entre le départ et l'arrivée, le dedans et le dehors, l'avant et l'après, le transitoire et le permanent.

LA QUESTION DES MARGES DE MANŒUVRE ET DES REFORMULATIONS IDENTITAIRES

La marge de manœuvre des individus arrachés et déplacés, et singulièrement celle des femmes, se réduit au cours de la période étudiée. Celles-ci peuvent accompagner ou rejoindre des prisonniers de guerre et des réfugiés, mais pendant longtemps au XIX^e siècle elles n'ont pas de statut propre. La France révolutionnaire tarde à inscrire les femmes sur les listes d'émigrés (décret du 28 mars 1793, mais ce ne sera jamais fait d'une manière systématique), ce qui leur laisse la possibilité d'aller et de venir entre la France et l'étranger sans trop de risque, hormis pendant la

Terreur. De même dans la France de la monarchie de Juillet, les femmes de réfugiés ne sont pas soumises au contrôle nominatif comme le souligne Delphine Diaz. Les réfugiés en tirent parti sur le plan politique et économique (pour la sauvegarde des biens). Les épouses d'officiers britanniques captifs à Verdun sont également exemptées de l'appel, sans pour autant — en théorie — être autorisées à quitter la région, et profitent de cette relative liberté pour faire circuler des fonds et des nouvelles (Élodie Duché). Les réfugiées polonaises jouent aussi, surtout dans les classes privilégiées, un rôle politique important (Walter Bruyère-Ostells). À mesure qu'on avance dans le siècle, la prise en compte de la capacité d'agir des femmes — et donc du risque qu'elles représentent — se traduit par une surveillance beaucoup plus étroite, des contraintes mises à leurs déplacements, voire l'emprisonnement des femmes considérées comme ennemies, et une séparation des sexes dans les camps. Le déplacement paraît bien moins admis pour les femmes du peuple : celles qui arrivent en Tasmanie sont assimilées à des prostituées, quand bien même elles ont été chassées d'Irlande par la famine dans les années 1840. Le déplacement est, pour elles, synonyme de souillure (Pierre Cornu).

La capacité d'agir est aussi étroitement liée aux classes sociales. Les prisonniers et les réfugiés les plus riches n'ont pas besoin de travailler et disposent de ce fait d'un temps qu'ils peuvent consacrer à des loisirs, à des lectures en bibliothèque ou à des recherches scientifiques (Emmanuel Debruynne). À Verdun les loisirs "maintiennent les hiérarchies sociales et militaires" écrit Élodie Duché. Ces prisonniers sur parole, civils et militaires de haut rang arrêtés par décision de Bonaparte le 23 mai 1803, bénéficient d'une liberté très large et reconstituent un petit Londres sur la Meuse avec courses de chevaux et chasse au renard. De même, sous la Restauration ou la monarchie de Juillet, les réfugiés politiques fortunés échappent au contrôle des autorités françaises en évitant de se déclarer réfugiés puisque les subsides octroyés impliquent de ne pas quitter la ville sans autorisation et de ne pas résider dans les grandes villes et à proximité de son pays d'origine. L'expérience de l'exil est aussi parfois celle d'une promotion sociale quand le réfugié en profite pour se rapprocher des prétendants au trône ou pour se former en vue d'une reconversion professionnelle.

Le sort des arrachés et des déplacés est un sort subi mais il fait l'objet d'aménagements, d'accommodements voire de réappropriations pouvant déboucher sur la construction d'identités transitoires ou durables. De ce point de vue, la question de l'honneur et de la honte comme modalité d'appréhension de ces expériences semble importante. Au début du XIX^e siècle, n'est-il pas de l'honneur d'un officier de respecter la parole donnée et donc d'accepter sa condition en attendant un règlement négocié de celle-ci — en échange de quoi il dispose d'une relative liberté? Au contraire, durant la Première Guerre mondiale l'honneur n'impose-t-il pas aux officiers de tout faire pour s'évader? Comme le résume le personnage de

Jean de Boëldieu dans *La Grande Illusion* de Jean Renoir “À quoi sert un terrain de golf? À jouer au golf. À quoi sert un terrain de tennis? À jouer au tennis. À quoi sert un camp de prisonnier? À s'évader.” Les calomnies mettant en doute l'attitude de Charles de Gaulle, prisonnier pendant la Grande Guerre ou encore celles qui ont poussé Roger Salengro, au suicide en 1936, attestent de ces mutations.

Les arrachés reforment des communautés nationales en élaborant des identités complexes marquées du sceau de la loyauté ou de l'opposition au gouvernement de leur pays. Les prisonniers de guerre peuvent former embryon d'organisation sociale qui prétend reproduire la société d'origine, comme c'est le cas avec les prisonniers anglais à Verdun. Les émigrés contre-révolutionnaires français à Coblenz en 1791 vont jusqu'à s'attribuer une part de la souveraineté monarchique, comme le font les carlistes espagnols reconstituant une junte à Bayonne en 1872 (Alexandre Dupont). Ces groupes présentent généralement des divisions internes qui servent à légitimer leur exil¹². Walter Bruyère-Ostells le montre à propos des Polonais : les plus favorisés, issus de la haute noblesse, plutôt conservateurs, sont proches du pouvoir orléaniste et construisent une polonité autour de la figure de l'exilé, tandis que les plus radicaux, souvent issus de milieux moins favorisés, s'engagent dans des réseaux transnationaux révolutionnaires ayant des ramifications en Suisse, en Italie, et en Amérique du Sud. Les circulations européennes et transatlantiques sont facilitées par des liens maçonniques ou par des engagements dans des sociétés secrètes¹³. Elles s'inscrivent dans un “archipel révolutionnaire européen” pour Walter Bruyère-Ostells, ou au contraire dans des réseaux contre-révolutionnaires (une “internationale blanche” pour Bertrand Dumons ou Jordi Canal¹⁴) évoqués par Alexandre Dupont. Les hiérarchies sociales ou militaires initiales peuvent être conservées comme ferment et signe d'une identité qu'on cherche à préserver, ou au contraire remises en cause par des femmes et des hommes qui accusent (explicitement ou implicitement) leurs leaders politiques ou leurs officiers de les avoir menés à la défaite et en exil.

La presse est un laboratoire d'observation de leurs pratiques et de leurs divisions, mais aussi un organe de structuration des communautés. C'est un loisir pour les uns et une source de revenus pour les autres, qui tend à faire perdurer les oppositions politiques au sein du groupe et à maintenir les liens avec le pays d'origine

12. Stéphane DUFOIX, *Politiques d'exil. Hongrois, Polonais et Tchécoslovaques en France après 1945*, Paris, PUF, 2002.

13. Felipe DEL SOLAR, “Loges en réseaux. Circulation atlantique et sociabilité militaire pendant les guerres d'indépendance en Amérique du Sud”, in Pierre-Yves BEAUREPAIRE, Kenneth LOISELLE, Jean-Marie MERCIER et Thierry ZARCONI (dir.), *Diffusions et circulations des pratiques maçonniques XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 237-262.

14. Sur la question voir : M. ISABELLA, *Risorgimento in Exile [...], op. cit.* Bruno DUMONS et Hilaire MULTON (dir.), “Blancs” et contre-révolutionnaires. *Espaces, réseaux, cultures et mémoires (fin XVIII^e-début XX^e siècles)*. France, Italie, Espagne, Portugal, Rome, École Française de Rome, 2011. Jordi CANAL, “Guerres civiles en Europe au XIX^e siècle, guerre civile européenne et Internationale blanche”, in Jean-Paul ZUÑIGA (éd.), *Pratiques du transnational. Terrains, preuves, limites*, Paris, Bibliothèque du Centre de la recherche historique, 2011.

par transmission d'informations, comme le montre Simon Burrows à propos du foisonnement éditorial généré par le milieu des émigrés contre-révolutionnaires. La presse pacifiste allemande réfugiée en Suisse entre 1914 et 1918 (Landry Charrier) présente des caractéristiques assez proches : traversée par de fortes tensions idéologiques, elle permet aux journalistes de vivre à l'étranger certes dans une grande précarité et de faire-valoir leurs idées. C'est aussi le moyen de s'intégrer à un réseau pacifiste transnational, même si le financement par la France de la *Freie Zeitung* suggère des objectifs moins désintéressés. Toujours est-il que cette presse structure un réseau de communication qui va participer à l'élaboration d'un récit commun de leur expérience de l'exil (Simon Burrows). De même les prisonniers disposent avec les cartes postales d'un outil de communication, surveillé certes, avec l'extérieur. C'est aussi un loisir collectif appartenant à ces sociabilités de camp bien documentées aujourd'hui par l'historiographie. Pour les capteurs qui autorisent et encadrent ces pratiques, elles permettent à la fois de contrôler les loisirs des prisonniers et de projeter vers l'extérieur l'image de leur magnanimité et du bon traitement des prisonniers civils alors que la pratique même de leur internement était contestée et contestable juridiquement et que leur situation est de plus en plus difficile à mesure que la situation de l'Allemagne se dégrade, comme le montre notamment l'article d'Emmanuel Debruyne.

Ces réaménagements au sein des microsociétés créées par les déplacés, entre capteurs et captifs, entre réfugiés et "société d'accueil" sont l'occasion de rencontres qui aboutissent parfois à des mariages mixtes, à une installation définitive en terre étrangère, et à des transferts culturels dans différents domaines : du pasteur anglican décidant de rester à Verdun après le départ des prisonniers britanniques pour y maintenir le culte qu'il y a initié (Élodie Duché) à l'introduction de Kant en France par l'émigré Charles de Villers sous l'Empire, des pratiques de théâtre amateur et de la sociabilité maçonnique aux lectures en bibliothèque pour les officiers. L'arrivée des populations arrachées et déplacées peut être considérée avec curiosité par les populations locales. Les prisonniers français sont ainsi accueillis avec sympathie au début de la guerre franco-prussienne, jusqu'en août 1870. L'arrivée des *Turcos*, troupes d'Afrique du Nord, attire les foules dans les gares de Munich et de Berlin qui leur apportent de la nourriture dans une ambiance de kermesse¹⁵ qui n'est pas sans rappeler l'accueil fait aux réfugiés polonais dans l'Est de la France en 1831. Pourtant l'usage de ces troupes coloniales dans un conflit européen est jugé scandaleux par certains Allemands. La dévalorisation de l'ennemi monte d'un cran lorsque la France bascule en République : c'est pour Bismarck la preuve de la dégradation morale des Français.

15. Rainer BENDICK, "Les prisonniers de guerre français en Allemagne durant la guerre de 1870-1871", in Sylvie CAUCANAS, Rémy CAZALS et Pascal PAYEN (dir.), *Contacts entre peuples et cultures. Les prisonniers de guerre dans l'histoire*, Toulouse, Privat, 2003.

Ces rencontres ont lieu dans un contexte marqué par une forte asymétrie, le choc colonial avec négation de l'humanité de l'autre étant la situation la plus extrême. Pierre Cornu montre comment les *convicts* transportés en Tasmanie, incarnant dans leur pays le "sauvage au cœur du civilisé", sont supposés devenir en terre coloniale les vecteurs de civilisation dans une situation de totale hétéronomie. La dialectique barbarie / civilisation se retrouve dans les débats qui s'imposent dans l'Europe du dernier tiers du XVIII^e siècle sur le traitement des prisonniers¹⁶. C'est un argument dans la propagande destinée à légitimer la guerre au nom des droits de l'homme à l'époque de la Révolution française¹⁷. La même logique impose de faire savoir qu'on traite correctement les prisonniers de guerre et que l'ennemi leur réserve au contraire un traitement cruel¹⁸. Les autorités ne se préoccupent pas seulement de l'opinion publique de leur pays mais aussi du regard que d'autres pourraient poser sur cette réalité : soit pour gagner sur le terrain de l'honneur, soit plus prosaïquement pour gagner le soutien des pays neutres. Des motifs similaires encouragent les élites libérales de Grande-Bretagne, de Belgique ou de la France des années 1830 à venir en aide aux réfugiés politiques : des subsides leur sont accordés pour témoigner de la grandeur d'âme des États libéraux, mais cela peut aussi être une forme de calcul politique et un mode de contrôle quand les subsides sont assortis d'une assignation à résidence.

Les discours de propagande sur la barbarie de l'ennemi favorisent la circulation des rumeurs. Celles sur les actes de barbarie commis par les Anglais sur leurs prisonniers sont telles, à l'époque napoléonienne, que les prisonniers français sont très surpris en arrivant dans les dépôts britanniques (en tout cas ceux qui étaient situés sur terre) : ils y découvrent des microsociétés où chacun est encouragé à travailler, où les artisans peuvent se procurer des outils, et où des marchés plus ou moins légaux permettent de vendre les objets fabriqués aux marchands anglais. Même si ce n'est pas nécessairement représentatif, ceci a été peint notamment en 1909 par Arthur Claude Cooke dans le tableau *Plaits merchants trading with the French Prisoners of War at Norman Cross* (près de Cambridge en 1806-1815)¹⁹. La mise en image n'est pas due au hasard. Les images peuvent être destinées, et c'est le cas pendant la Grande Guerre, à montrer l'irréductible différence de

16. Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

17. Sophie WAHNICH, *L'impossible citoyen. L'étranger dans le discours de la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1997.

18. Renaud MORIEUX, "Patriotisme humanitaire et prisonniers de guerre en France et en Angleterre pendant la Révolution française", in Laurent BOURQUIN et al. (dir.), *La politique par les armes. Conflits internationaux et politisation XV-XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 301-316.

19. Sur ce camp et ce tableau, voir Thomas James WALKER, *The Depot for Prisoners of War at Norman Cross Huntingdonshire 1796 to 1816*, Londres, Constable Books, 1913, consultable en ligne sur le site du projet Gutenberg <http://www.gutenberg.org/files/43487/43487-h/43487-h.htm>

l'ennemi, comme en attestent des enquêtes “ethnographiques”²⁰ menées dans les camps allemands documentant la variété des races et des types en guerre contre une Allemagne en butte à un “monde d'ennemis”, “eine Welt von Feinden”, selon une expression répandue à l'époque. Elles participent, alors, au-delà de leur vocation scientifique, à la construction, par le capteur, d'une altérité qui sert à légitimer le sort réservé aux hommes placés devant l'objectif du photographe. Les images de prisonniers — et plus particulièrement de prisonniers militaires — prises par les capteurs sont autant de trophées annonçant, à l'instar des armes capturées à l'ennemi, une victoire à venir. La situation s'inverse chez les réfugiés pour qui l'ennemi n'est pas tant l'étranger que le concitoyen, même si la donne change encore lorsque guerre civile, guerre étrangère et Révolution se combinent comme à l'époque de la Révolution française, mettant à l'épreuve sa vocation universaliste (Philippe Bourdin). L'opposant politique, renvoyé dans la barbarie, incarne la figure de l'ennemi à détruire. Les émigrés de l'époque révolutionnaire se définissent ainsi par rapport à leurs concitoyens révolutionnaires, et prétendent eux-mêmes incarner la culture, le raffinement, et la loyauté de la France d'Ancien Régime (Simon Burrows).

Cet ouvrage nous invite donc à une histoire multi-scalaire et résolument transnationale qui prendra soin de ne pas rabattre une réalité sur une autre, de ne pas opérer d'amalgames simplificateurs au sein de ce long XIX^e siècle marqué du sceau de l'arrachement, du déplacement forcé, de l'exil et de la captivité.

Si les conditions d'arrachés et d'expulsés sont des observatoires particulièrement pertinents pour qui veut faire une histoire des contacts entre l'État et l'individu, elles permettent aussi bien d'autres écritures historiques : histoire sociale et culturelle de l'expérience, histoire du droit, histoire des corps, histoire des émotions, histoire du genre pour ne mentionner que quelques exemples. La dernière partie de cet ouvrage en atteste. En fait, l'arrachement et le déplacement mais aussi l'accueil posent à l'historien la question de la construction des identités politiques, sociales, culturelles qui se traduisent par une mise en récit de l'expérience de la captivité. Ces identités peuvent être transitoires tout en demeurant des blessures plus ou moins

20. Trois expositions récentes ont thématisé le regard ethnographique posé sur les prisonniers par des universitaires allemands qui ont trouvé dans les camps de prisonniers un champ d'étude. Ils ont abondamment photographié, filmé et même réalisé des enregistrements sonores dans les camps : Exposition au Musée historique de Francfort sur le Main : “Gefangene Bilder. Wissenschaft und Propaganda im Ersten Weltkrieg” (11/9/2014-15/2/2015 (http://historisches-museum-frankfurt.de/index.php?article_id=826&clang=0), accompagné d'une publication : Benedikt BURKARD, Céline LEBRET (dir.), *Gefangene Bilder. Wissenschaft und Propaganda im Ersten Weltkrieg*, Petersberg, Michael Imhof Verlag, 2014, exposition au Musée ethnologique de Berlin “Phonographierte Klänge — photographierte Momente. Ton- und Bilddokumente aus deutschen Kriegsgefangenenlagern im Ersten Weltkrieg” du 10/10/2014 au 03/05/2015 (<http://www.smb.museum/ausstellungen/detail/phonographierte-klänge-photographierte-momente.html>); exposition au musée ethnologique de Berlin : “Muslimische Kriegsgefangene im 1. Weltkrieg: Bild- und Tondokumente” du 01/08/2014 au 31/12/2014. Voir également : Franziska ROY, Heike LIEBAU, Ravi AHUJA (dir.), *Soldat Ram Singh und der Kaiser. Indische Kriegsgefangene in deutschen Propagandalagern 1914-1918*, Heidelberg, Draupadi Verlag, 2014 et Herhard HÖPP, *Muslimen in der Mark. Als Kriegsgefangene und Internierte in Wünsdorf und Zossen, 1914-1924*, Berlin, Das Arabische Buch, 1997.

durables. Mais ces expériences, inséparables de leur mise en récit, peuvent aussi, de manière *a priori* paradoxale, être un ressort essentiel — mais non unique — de la construction d'identités plus durables et plus larges comme les identités nationales.

Ce livre nous invite à replacer une histoire généralement associée à l'histoire des guerres totales et des totalitarismes du XX^e siècle dans la moyenne et la longue durée. Ce qui peut sans doute nous aider à mieux comprendre les expériences contemporaines de l'arrachement et du déplacement massif de populations.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

- 1 Nicolas Beaupré et Karine Rance
*Revisiter l'histoire des expériences du déplacement contraint
au XIX^e siècle (1789-1918)* 9

PREMIÈRE PARTIE

Les mots et les statuts : représentations et enjeux de désignation

- 2 Annie Deperchin
Les déplacés et le droit. L'expérience de la Grande Guerre 25
- 3 Delphine Diaz
*Femmes en exil, femmes réfugiées
dans la France du premier XIX^e siècle.
Vers la difficile reconnaissance d'un statut* 47
- 4 Philippe Rygiel
*Le réfugié dans le droit international
durant la seconde moitié du XIX^e siècle* 63
- 5 Simon Sarlin
*Laissés pour compte du Risorgimento ?
Les prisonniers de guerre méridionaux
dans l'Italie en quête d'unité, 1860-1861* 81

DEUXIÈME PARTIE

Expériences : sort(s) subi(s) et marges de manœuvre

- 6 Alan Forrest
*Prisonniers de guerre et récits de captivité
dans les guerres napoléoniennes* 99
- 7 Élodie Duché
*L'otium des captifs d'honneur britanniques
à Verdun sous le Premier Empire, 1803-1814* 117
- 8 Alexandre Dupont
*Entre exil et internement,
l'originale expérience des carlistes en France, 1868-1876* 145

| | | |
|----|--|-----|
| 9 | Alexandre Lafon <i>Le temps de la capture : permanence et transformation du "regard" combattant ? 1914-1918</i> | 165 |
| 10 | Emmanuel Debruyne <i>Les prisonniers politiques belges et français dans le système carcéral allemand, 1914-1918</i> | 197 |

TROISIÈME PARTIE Trajets / trajectoires, identités transitoires / identités aliénées

| | | |
|----|--|-----|
| 11 | Philippe Bourdin <i>Attractions et arrachements, circulations et clôtures à l'heure de la Révolution française</i> | 223 |
| 12 | Simon Burrows <i>Les journaux des émigrés et la communauté française des exilés, 1792-1814</i> | 241 |
| 13 | Walter Bruyère-Ostells <i>Les Polonais arrachés à leur patrie : Les "frères du Nord" des dépôts français aux lendemains de l'insurrection de 1830-1831</i> | 259 |
| 14 | Pierre Cornu <i>Le rôle paradoxal des convicts dans la construction de l'identité nationale australienne. Le cas de la Tasmanie au XIX^e siècle</i> | 277 |
| 15 | Landry Charrier <i>L'émigration allemande en Suisse pendant la Grande Guerre</i> | 301 |

TABLE DES MATIÈRES

313

A

lors que c'est souvent à la Seconde Guerre mondiale et à ses suites que sont associées les expériences des déplacements forcés, des internements massifs de civils et de militaires, cet ouvrage propose de placer la focale sur un long XIX^e siècle, de la Révolution française aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Ce livre a pour ambition de proposer une analyse conjointe et comparée, à la fois diachronique et internationale, de trois grands types d'expériences a priori dissemblables, celles des réfugiés, des prisonniers de guerre et des déportés lors d'un siècle qui vit à la fois ces phénomènes se massifier et — lentement encore — se différencier. Ces trois formes de circulation transnationale contrainte — alors encore comparables à bien des égards — sont caractérisées par un moment d'arrachement qui se déroule dans un contexte de violence (guerre, révolution, crise), suivi d'une migration forcée et d'une implantation provisoire ou définitive. Ces déplacés subissent alors souvent une marginalisation lors de leur séjour dans le pays d'accueil. Ce volume collectif vise essentiellement à comparer des situations qui ont fait l'objet de recherches récemment renouvelées, mais qui continuent à se côtoyer plus qu'à se croiser. C'est donc à cette histoire croisée, à la fois juridique, sociale, culturelle et politique, particulièrement novatrice de l'expérience de l'arrachement et du déplacement forcé qu'invite ce livre.



Collection *Histoires croisées*

Nicolas Beaupré est maître de conférences en histoire à l'université Blaise-Pascal.

Karine Rance est maître de conférences en histoire à l'université Blaise-Pascal.



ISBN 978-2-84516-738-4 / PRIX 12 €